



TIDE QUIZALOFOP SELECT

EMULSIFIABLE CONCENTRATE COMMERCIAL (AGRICULTURAL)

FOR SALE FOR USE ON CAMELINA, CANOLA, FLAX, (INCLUDING LOW LINOLENIC ACID VARIETIES), SUNFLOWERS, SOYBEANS (INCLUDING VARIETIES DESIGNATED 'STS'), SEED ALFALFA, LENTILS, PEAS (FIELD AND PROCESSING), SEEDLING LEGUMES FOR SEED PRODUCTION, SEEDLING OR ESTABLISHED CREEPING RED FESCUE FOR SEED PRODUCTION, ESTABLISHED RED AND ALSIKE CLOVER FOR SEED PRODUCTION, DRY FABA BEANS (DRY BROAD BEANS) AND NARROW LEAF LUPIN, SUGARBEETS, AND SNAP BEANS; DRY COMMON BEANS; FOR USE IN WESTERN CANADA ON CHICKPEAS; CONDIMENTS AND OILSEED TYPE ORIENTAL MUSTARD (INCLUDING CANOLA QUALITY BRASSICA JUNCEA); YELLOW AND BROWN MUSTARD; CRAMBE; ETHIOPIAN MUSTARD (BRASSICA CARINATA); SASKATOON BERRIES, CROP GROUP 11-09 (POME FRUIT), CROP GROUP 12-09 (STONE FRUIT), CROP SUBGROUP 13-07F SMALL FRUITS CLIMING VINE EXCEPT FUZZY KIWI FRUIT, THE FOLLOWING BEANS IN SOUTHERN ONTARIO (LIMA, ADZUKI AND MUNGBEANS); RUTABAGAS IN ONTARIO AND QUEBEC; AND ON INDUSTRIAL HEMP GROWN FOR FIBRE, SEED AND OIL PRODUCTION AND CUCURBIT VEGETABLES IN CANADA.

ACTIVE INGREDIENT: Quizalofop-p-ethyl 96 g/L
REGISTRATION NO. 35559 PEST CONTROL PRODUCTS ACT
DANGER - CORROSIVE TO EYES
SKIN IRRITANT
POTENTIAL SKIN SENSITIZER
READ THE LABEL AND ATTACHED BOOKLET BEFORE USING

Distributed by:
Tide International Canada, Inc.
245 Hanlon Creek Boulevard, Unit 102,
Guelph, Ontario,
N1C 0A1
+1-866-699-7717
Net Contents: 8L
Lot No.: See container

For Chemical Emergency: Spill, Leak, Fire, Exposure, or
Accident, Call CHEMTRAC 1-800-424-9300

GROUP 1 HERBICIDE

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)

EN VENTE POUR L'UTILISATION SUR LA CAMELINE, LE CANOLA, LE LIN (INCLANT LES VARIÉTÉS À FAIBLE TENEUR EN ACIDE LINOLÉNIQUE), LES TOURNESOLS, LE SOYA (INCLANT LES VARIÉTÉS DÉNOMMÉES «STS»), LA LUZERNE DE SEMENCE, LES LENTILLES, LES POIS (DE GRANDE CULTURE ET DE CONSERVE), LES LÉGUMINEUSES DE SEMIS DESTINÉES À LA PRODUCTION DE GRAINES, LA FÊTUQUE ROUGE TRAÇANTE DE SEMIS OU ÉTABLIE DESTINÉE À LA PRODUCTION DE GRAINES, LE TREFFLE ROUGE ET LE TREFFLE ALSIKE ÉTABLIS DESTINÉS À LA PRODUCTION DE SEMENCE, GOURGANE OU FÈVE DES MARAIS (SEC) ET LE LUPIN À FEUILLES ÉTROITES, LA BETTERAVE À SUCRE, LES HARICOTS MANGE-TOUT, LES HARICOTS SECS COMMUNS, POUR L'UTILISATION DANS L'OUEST DU CANADA SUR LES POIS

CHICHES, LA MOUTARDE ORIENTALE TYPES CONDIMANTAIRE ET À GRAINE OLÉAGINEUSE (Y COMPRIS LE CANOLA DE TYPE BRASSICA JUNCEA); LA MOUTARDE JAUNE ET BRUN, CRAMBE; LA MOUTARDE D'ABYSSINIE (BRASSICA CARINATA), BAIES DE SASKATOONS, GROUPE DE CULTURES 11-09 (FRUITS À PÉPINS), GROUPE DE CULTURES 12-09 (FRUITS À NOYAU), SOUS-GROUPE DE CULTURES 13-07F (PETITS FRUITS DE PLANTES GRIMPANTES, SAUF LE KIWI), LES HARICOTS SUIVANTS DANS LE SUD DE L'ONTARIO (LE HARICOT DELIMA, LE HARICOT MUNG ET LE HARICOT ADZUKI); LE RUTABAGA EN ONTARIO ET AU QUÉBEC; ET SUR LE CHANVRE INDUSTRIEL DESTINÉ À LA PRODUCTION DE FIBRES, GRAINE ET HUILE ET SUR LES CUCURBITACEES AU CANADA.

PRINCIPE ACTIF : Quizalofop-p-éthyle 96 g/L
N° D'HOMOLOGATION : 35559 LOI SUR LES PRODUITS ANTI PARASITAIRES
DANGER - CORROSIF POUR LES YEUX
IRRITANT POUR LA PEAU
SENSIBILISANT POTENTIEL POUR LA PEAU
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE
AVANT L'UTILISATION

Distribué par :
Tide International Canada, Inc.
245 Hanlon Creek Boulevard, Unit 102,

Guelph, Ontario,

N1C 0A1

+1-866-699-7717

Contenu Net: 8L

N° de lot : Voir conteneur

En cas d'urgence chimique : déversement, fuite, incendie, exposition ou accident,appelez
CHEMTRAC 1-800-424-9300.



PRECAUTIONS: KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. CORROSIVE TO THE EYES. POTENTIAL SKIN SENSITIZER. CAUSES SKIN IRRITATION. DO NOT GET ON SKIN. DO NOT GET IN EYES OR ON CLOTHING. AVOID BREATHING VAPOURS OR SPRAY MIST. USE ADEQUATE VENTILATION. WEAR COVERALLS OVER A LONG-SLEEVED SHIRT, LONG PANTS, CHEMICAL-RESISTANT GLOVES, SOCKS AND CHEMICAL-RESISTANT FOOTWEAR DURING MIXING, LOADING, APPLICATION, CLEAN-UP, AND REPAIR. IN ADDITION, WEAR PROTECTIVE EYEWEAR (GOGGLES OR FACE SHIELD) DURING MIXING, LOADING, CLEAN-UP, AND REPAIR. GLOVES ARE NOT REQUIRED DURING APPLICATION WITHIN A CLOSED CAB AND/OR COCKPIT. WHEN USING, DO NOT EAT, DRINK OR SMOKE. WASH SKIN THOROUGHLY WITH SOAP AND WATER AFTER HANDLING. REMOVE CONTAMINATED CLOTHING IMMEDIATELY AFTER USE. STORE AND WASH CONTAMINATED CLOTHING SEPARATELY FROM HOUSEHOLD LAUNDRY BEFORE REUSE. APPLY ONLY TO AGRICULTURAL CROPS WHEN THE POTENTIAL FOR DRIFT TO AREAS OF HUMAN HABITATION AND AREAS OF HUMAN ACTIVITY SUCH AS HOUSES, COTTAGES, SCHOOL AND RECREATIONAL AREAS IS MINIMAL. TAKE INTO CONSIDERATION WINDSPEED, WIND DIRECTION, TEMPERATURE INVERSIONS, APPLICATION EQUIPMENT AND SPRAYER SETTINGS. DO NOT ENTER OR ALLOW WORKER ENTRY INTO TREATED AREAS DURING THE RESTRICTED ENTRY INTERVAL (REI) OF 4 DAYS FOLLOWING APPLICATION FOR SCOUTING ACTIVITIES IN CAMELINA. FOR ALL OTHER CROPS, DO NOT ENTER OR ALLOW WORKER ENTRY INTO TREATED AREAS DURING THE RESTRICTED ENTRY INTERVAL (REI) OF 12 HOURS.

ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS : THIS PRODUCT CONTAINS AN ACTIVE INGREDIENT AND AROMATIC PETROLEUM DISTILLATES, WHICH ARE TOXIC TO AQUATIC ORGANISMS. TOXIC TO NON-TARGET TERRESTRIAL PLANTS. OBSERVE SPRAY BUFFER ZONES SPECIFIED UNDER DIRECTIONS FOR USE. TO REDUCE RUNOFF FROM TREATED AREAS INTO AQUATIC HABITATS, AVOID APPLICATION TO AREAS WITH A MODERATE TO STEEP SLOPE, COMPAKTED SOIL, OR CLAY. AVOID APPLICATION WHEN HEAVY RAIN IS FORECAST. CONTAMINATION OF AQUATIC AREAS AS A RESULT OF RUNOFF MAY BE REDUCED BY INCLUDING A VEGETATIVE FILTER STRIP BETWEEN THE TREATED AREA AND THE EDGE OF THE WATER BODY. ADDITIONAL GUIDANCE CAN BE FOUND ON THE RUNOFF MITIGATION PORTION OF THE CANADA.CA WEBSITE.

FIRST AID: IF SWALLOWED: CALL A POISON CONTROL CENTRE OR DOCTOR IMMEDIATELY FOR TREATMENT ADVICE. DO NOT INDUCE VOMITING UNLESS TOLD TO DO SO BY A POISON CONTROL CENTRE OR DOCTOR. DO NOT GIVE ANY LIQUID TO THE PERSON. DO NOT GIVE ANYTHING BY MOUTH TO AN UNCONSCIOUS PERSON. IF ON SKIN OR CLOTHING: TAKE OFF CONTAMINATED CLOTHING. RINSE SKIN IMMEDIATELY WITH PLENTY OF WATER FOR 15-20 MINUTES. CALL A POISON CONTROL CENTRE OR DOCTOR FOR TREATMENT ADVICE. **IF INHALED :** MOVE PERSON TO FRESH AIR. IF PERSON IS NOT BREATHING, CALL 911 OR AN AMBULANCE, THEN GIVE ARTIFICIAL RESPIRATION, PREFERABLY BY MOUTH-TO-MOUTH, IF POSSIBLE. CALL A POISON CONTROL CENTRE OR DOCTOR FOR FURTHER TREATMENT ADVICE. **IF IN EYES :** HOLD EYE OPEN AND RINSE SLOWLY AND GENTLY WITH WATER FOR 15-20 MINUTES. REMOVE CONTACT LENSES, IF PRESENT, AFTER THE FIRST 5 MINUTES, THEN CONTINUE RINSING EYE. CALL A POISON CONTROL CENTRE OR DOCTOR FOR TREATMENT ADVICE. TAKE CONTAINER, LABEL OR THE PRODUCT NAME AND PEST CONTROL PRODUCT REGISTRATION NUMBER WITH YOU WHEN SEEKING MEDICAL ATTENTION.

TOXICOLOGICAL INFORMATION : THIS PRODUCT CONTAINS PETROLEUM DISTILLATES. VOMITING MAY CAUSE ASPIRATION PNEUMONIA. TREAT SYMPTOMATICALLY.

STORAGE : STORE PRODUCT IN ORIGINAL CONTAINER ONLY. STORE THIS PRODUCT AWAY FROM FOOD OR FEED. NOT FOR USE OR STORAGE IN OR AROUND THE HOME. KEEP CONTAINER CLOSED. DO NOT FREEZE.

DISPOSAL : FOR RECYCLABLE CONTAINERS, DO NOT REUSE THIS CONTAINER FOR ANY PURPOSE. THIS IS A RECYCLABLE CONTAINER AND IS TO BE DISPOSED OF AT A CONTAINER COLLECTION SITE. CONTACT YOUR LOCAL DISTRIBUTOR/DEALER OR MUNICIPALITY FOR THE LOCATION OF THE NEAREST COLLECTION SITE. BEFORE TAKING THE CONTAINER TO THE COLLECTION SITE: 1.TRIIPLE- OR PRESSURE-RINSE THE EMPTY CONTAINER. ADD THE RININGS TO THE SPRAY MIXTURE IN THE TANK. 2.MAKE THE EMPTY, RINSED CONTAINER UNSUITABLE FOR FURTHER USE. IF THERE IS NO CONTAINER COLLECTION SITE IN YOUR AREA, DISPOSE OF THE CONTAINER IN ACCORDANCE WITH PROVINCIAL OR TERRITORIAL REQUIREMENTS. FOR RETURNABLE CONTAINERS, DO NOT REUSE THIS CONTAINER FOR ANY PURPOSE. FOR DISPOSAL, THIS EMPTY CONTAINER MAY BE RETURNED TO THE POINT OF PURCHASE (DISTRIBUTOR/DEALER). FOR REFILLABLE CONTAINERS (CONTAINERS THAT CAN BE REFILLED FOR THE USER BY THE DISTRIBUTOR/DEALER), FOR DISPOSAL, THIS CONTAINER MAY BE RETURNED TO THE POINT OF PURCHASE (DISTRIBUTOR/DEALER). IT MUST BE REFILLED BY THE DISTRIBUTOR/DEALER WITH THE SAME PRODUCT. DO NOT REUSE THIS CONTAINER FOR ANY OTHER PURPOSE. FOR INFORMATION ON DISPOSAL OF UNUSED, UNWANTED PRODUCT, CONTACT THE REGISTRANT OR THE PROVINCIAL OR TERRITORIAL REGULATORY AGENCY. CONTACT THE REGISTRANT AND THE PROVINCIAL OR TERRITORIAL REGULATORY AGENCY IN CASE OF A SPILL, AND FOR CLEAN-UP OF SPILLS.

NOTICE TO USER : THIS PEST CONTROL PRODUCT IS TO BE USED ONLY IN ACCORDANCE WITH THE DIRECTIONS ON THE LABEL. IT IS AN OFFENCE UNDER THE PEST CONTROL PRODUCTS ACT TO USE THIS PRODUCT IN A WAY THAT IS INCONSISTENT WITH THE DIRECTIONS ON THE LABEL.

MISES EN GARDE : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. CORROSIF pour les yeux. SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL. SENSIBILISANT POTENTIEL POUR LA PEAU. Provoque une irritation cutanée. NE PAS entrer en contact avec la peau. Ne pas mettre dans les yeux ni sur les vêtements. Évitez de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Utiliser une ventilation adéquate. Portez une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistantes aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation. De plus, portez des lunettes de protection (lunettes ou écran facial) pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et la réparation. Les gants ne sont pas nécessaires lors de l'application dans une cabine et/ou un cockpit fermés. Ne pas manger, boire ou fumer pendant que l'on utilise le produit. Après l'utilisation, laver la peau à fond à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés immédiatement après l'usage. Les ranger et les laver séparément de la lessive domestique avant de les réutiliser. Appliquer seulement sur les cultures agricoles si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles ou des aires récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur. NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 4 jours suivant l'application pour effectuer des activités de dépistage dans la camélaine. Pour toutes les autres cultures, ne pas entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures suivant l'application. **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :** Ce produit contient un principe actif et des distillats de pétrole aromatiques, toxiques pour les organismes aquatiques. TOXIQUE pour les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI. Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau. On peut consulter d'autres renseignements dans la section sur l'Atténuation du ruissellement du site Web Canada.ca.

PREMIERS SOINS : EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin

pour obtenir des conseils sur le traitement. **EN CAS D'INHALATION** : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX** : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES** : CE PRODUIT CONTIENT DES DISTILLATS DE PÉTROLE. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Traiter selon les symptômes. **ENTREPOSAGE** : Conserver le produit dans son contenant d'origine uniquement. Entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Ne pas utiliser ou stocker dans ou autour de la maison. Gardez le récipient fermé. **ÉLIMINATION** : **Contenants recyclables** : NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. **Avant d'aller y porter le contenant** : 1.Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. 2.Rendre le contenant vide rincé inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale ou territoriale. **Contenants récupérables** : NE PAS réutiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point du vente (distributeur ou détaillant). Contenants remplis par le distributeur ou par le détaillant à l'intention de l'utilisateur. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point du vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec la même produit par le distributeur ou par le détaillant. NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Pour tout renseignement concernant l'élimination de produit non utilisé et dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial. S'adresser au titulaire et à l'organisme de réglementation provincial ou territorial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements. **AVIS À L'UTILISATEUR** : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.